

# HEDIOS

---

## RENDEMENT 3

**En exclusivité sur [hedios-vie.com](http://hedios-vie.com)**

Enveloppe limitée<sup>1</sup>

Souscription avant le 3 novembre 2010

### **3 opportunités de sorties gagnantes**

si l'EURO STOXX 50<sup>®</sup> s'apprécie<sup>2</sup> respectivement sur 2, 4, ou 6 ans

**20 %** de gain dès la deuxième année

OU

**40 %** de gain dès la quatrième année

OU

**60 %** de gain la sixième année

### **Une protection du capital à 6 ans**

si l'EURO STOXX 50<sup>®</sup> n'a pas baissé<sup>2</sup> de plus de 40 %

### **Le souscripteur s'expose à une perte en capital**

si l'EURO STOXX 50<sup>®</sup> baisse<sup>2</sup> de plus de 40 % en année 6

Instrument financier non garanti en capital  
Une alternative à un placement dynamique risqué de type actions

#### **SUPPORT REPRESENTATIF D'UNE UNITE DE COMPTE DES CONTRATS HEDIOS VIE & HEDIOS CAPITALISATION**

Hedios Vie, contrat individuel d'assurance sur la vie, Hedios Capitalisation, contrat de capitalisation, sont des contrats souscrits auprès d'ACMN VIE, Société Anonyme d'assurance sur la vie au capital de 186.793.560 €, entreprise régie par le Code des Assurances, et présentés par Hedios Patrimoine, 7 rue de la Bourse 75002 Paris, en sa qualité de courtier d'assurances (immatriculation au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 005 142).

1. Une fois le montant de l'enveloppe atteint, la commercialisation de Hedios Rendement 3 peut cesser à tout moment sans préavis, avant le 3 novembre 2010.  
2. Par rapport à sa date d'évaluation initiale (arrêtée au 10 décembre 2010).

# Fonctionnement

Hedios Rendement 3 est un instrument financier (de type EMTN), d'une durée maximale de 6 ans, accessible uniquement dans le cadre des contrats Hedios Vie ou Hedios Capitalisation et dont la valeur de remboursement dépend de la performance de l'indice EURO STOXX 50<sup>®</sup>, indice représentatif des 50 plus grandes valeurs de la Zone Euro.

Hedios Rendement 3 est émis par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank Financial Solutions (Garant : Crédit Agricole CIB), la banque d'investissement du groupe Crédit Agricole qui bénéficie de notations : Moody's Aa3, S&P : AA-, Fitch AA-.

OBJECTIFS

- Bénéficier d'un gain de 20 % tous les deux ans lorsque l'indice s'apprécie<sup>1</sup>.
- Protéger son capital à l'échéance, jusqu'à 40 % de baisse<sup>1</sup> de l'indice EURO STOXX 50<sup>®</sup>.

- A l'issue de l'année 2, de l'année 4 ou de l'année 6, à la date d'évaluation, si la performance<sup>1</sup> de l'indice EURO STOXX 50<sup>®</sup> est **positive ou nulle**, le mécanisme de **remboursement** (anticipé ou final) est activé et le souscripteur reçoit :

100 % du capital initial<sup>2</sup>  
+  
un gain<sup>2</sup> de 10 % pour chaque année écoulée

Année d'activation	Année 2	Année 4	Année 6
<b>Montant de remboursement<sup>2</sup></b>	<b>120 %</b>	<b>ou 140 %</b>	<b>ou 160 %</b>

- Si ce mécanisme de remboursement (anticipé ou final) est activé, l'intégralité du montant de remboursement est versée sur l'un des fonds Euro des contrats Hedios Vie ou Hedios Capitalisation.

MÉCANISME DU PRODUIT

- A l'issue de l'année 6, si le mécanisme de remboursement avec gain (à hauteur de 120 %, 140 %, ou 160 %) n'a pas été activé, on observe la performance<sup>1</sup> de l'indice EURO STOXX 50<sup>®</sup> et le montant de remboursement de Hedios Rendement 3 est retenu à hauteur de :

**Scénario 1**

Si la baisse de l'indice<sup>1</sup> est inférieure ou égale à 40 %

**= 100 % du Capital initial<sup>2</sup>**  
Capital intégralement<sup>2</sup> remboursé

**Scénario 2**

Si la baisse de l'indice<sup>1</sup> est supérieure à 40 %

**= Valeur<sup>3</sup> finale de l'indice x Capital Initial<sup>2</sup>**  
Perte en capital (à hauteur de la baisse de l'indice<sup>1</sup>)

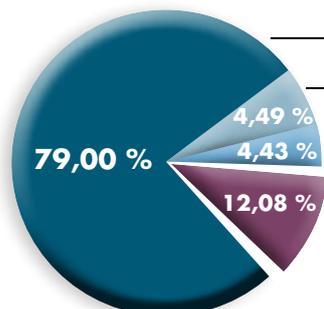
- A l'issue de la 6<sup>ème</sup> année, le montant de remboursement du support Hedios Rendement 3 est versé sur l'un des fonds Euro des contrats Hedios Vie ou Hedios Capitalisation.

## Simulations

### Résultat des simulations historiques sur 20 ans

Les simulations historiques réalisées sur une période de 20 ans (du 20 août 1990 au 20 août 2010) font ressortir un **remboursement avec plus-values en année 2, 4, ou 6 dans 87,92 % des cas et aucune situation de perte en capital. Ces chiffres se réfèrent à des simulations de performances passées qui ne préjugent en rien des résultats futurs.**

HISTORIQUE



#### Les différents cas de remboursements historiques

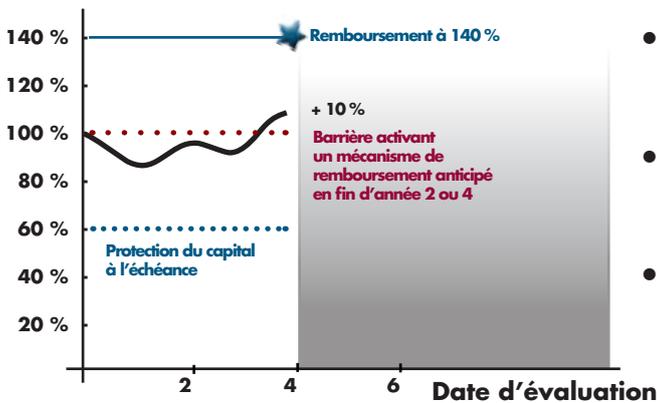
- Sortie à 2 ans avec plus-values<sup>2</sup> de 20 %
- Sortie à 4 ans avec plus-values<sup>2</sup> de 40 %
- Sortie à 6 ans avec plus-values<sup>2</sup> de 60 %
- Sortie à 6 ans sans plus-values (mais capital initial intégralement<sup>2</sup> remboursé)

Sortie à 6 ans avec perte en capital = 0 % des cas historiques sur les 20 dernières années

# Illustrations

## Scénario favorable : marché haussier sur 4 ans Remboursement anticipé du support avec un gain de 40 %

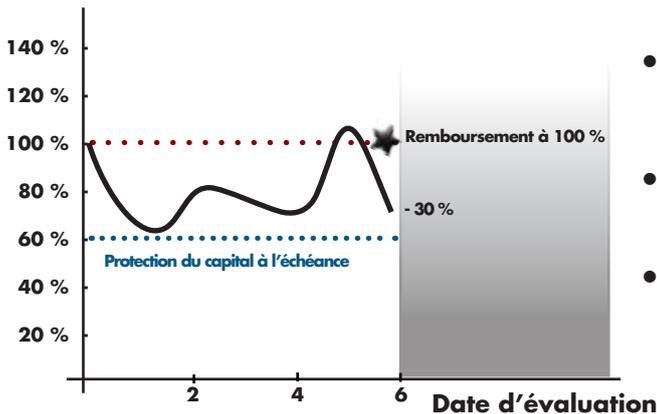
### Indice sous-jacent



- Lors de la date d'évaluation à 2 ans, la performance de l'indice EURO STOXX 50® est **négative**<sup>1</sup>. Hedios Rendement 3 continue.
- A l'issue de l'année 4, la performance de l'indice EURO STOXX 50® est **positive**<sup>1</sup> (+ 10 %), le mécanisme de remboursement anticipé est donc activé.
- Le souscripteur reçoit alors : **100 % du capital initial<sup>2</sup> + un gain<sup>2</sup> de 40 %.**

## Scénario médian : marché modérément baissier sur les années 2, 4, 6 Activation de la protection du capital à l'échéance

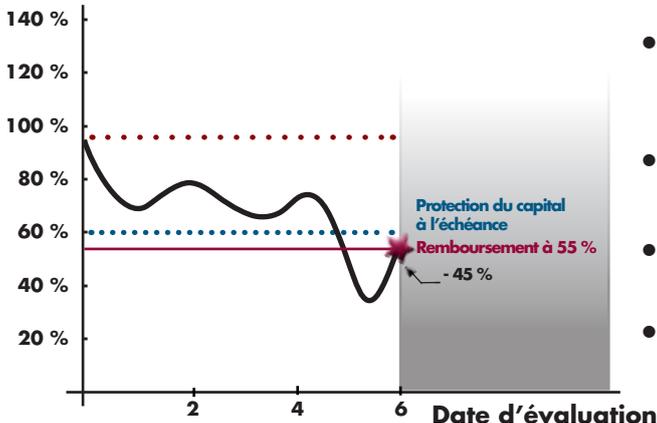
### Indice sous-jacent



- Lors des dates d'évaluation à 2 et 4 ans, les performances de l'indice EURO STOXX 50® sont **négatives**<sup>1</sup>. Hedios Rendement 3 continue.
- A l'issue de l'année 6, la performance de l'indice EURO STOXX 50® est toujours **négative**<sup>1</sup> (- 30 %).
- Le souscripteur reçoit alors **100 % de son capital initial<sup>2</sup>** (protection du capital).

## Scénario défavorable : marché fortement baissier Perte en capital à hauteur de la baisse de l'indice<sup>1</sup>

### Indice sous-jacent



- Lors des dates d'évaluation à 2 et 4 ans, les performances de l'indice EURO STOXX 50® sont **négatives**<sup>1</sup>. Hedios Rendement 3 continue.
- A l'issue de l'année 6, la performance de l'indice EURO STOXX 50® est toujours **négative**<sup>1</sup> (- 45 %).
- Le souscripteur subit, dans ce scénario, **une perte à hauteur de 45 % de son capital initial.**
- Le souscripteur ne récupère donc que **55 % de son capital initial<sup>2</sup>.**

1. Par rapport à sa date d'évaluation initiale (arrêtée au 10 décembre 2010).  
2. Hors fiscalité applicable et hors frais liés aux contrats d'assurance vie Hedios Vie ou de capitalisation Hedios Capitalisation.  
3. Exprimée en pourcentage de la valeur initiale de l'indice constatée à sa date d'évaluation initiale (le 10 décembre 2010).

## AVANTAGES

- Un mécanisme de remboursement anticipé est activé à l'issue des années 2 ou 4 si la performance de l'indice EURO STOXX 50<sup>®</sup>, depuis la date d'évaluation initiale, constatée en année 2 et 4, est positive ou nulle. Le souscripteur reçoit alors l'intégralité du capital initial et un gain de 10 % pour chaque année écoulée depuis l'origine.
- Si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé en années 2 ou 4 et si la performance de l'indice EURO STOXX 50<sup>®</sup>, depuis la date d'évaluation initiale, constatée en année 6, est positive ou nulle, le souscripteur reçoit alors l'intégralité du capital initial et un gain de 60 %.
- A l'échéance, Hedios Rendement 3 protège le capital initial jusqu'à une baisse de 40 % de l'indice EURO STOXX 50<sup>®</sup>, par rapport à la date d'évaluation initiale.
- Pendant la période de commercialisation, les versements effectués sur Hedios Rendement 3 sont rémunérés à hauteur de 3 % par an, nets de frais de gestion et hors prélèvements sociaux, sur un fonds Euro d'attente, et ce jusqu'à la date d'émission fixée au 10 décembre 2010.

## INCONVENIENTS

- Le souscripteur ne bénéficie pas d'une garantie en capital. Si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé et si l'indice EURO STOXX 50<sup>®</sup> termine en baisse de plus de 40 % à la date d'évaluation finale (8 décembre 2016), le souscripteur subit une perte en capital à l'échéance, qui peut atteindre la totalité de son investissement.
- La protection conditionnelle du capital ne profite qu'aux seuls souscripteurs ayant investi avant le 3 novembre 2010 (ou pendant le délai de prolongation, le cas échéant) et conservant l'instrument financier jusqu'à l'échéance. En cas de sortie du support avant l'échéance (par suite de rachat, d'arbitrage ou de décès prématuré de l'assuré), celle-ci se fera aux conditions de marché alors en vigueur.
- Le souscripteur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'indice EURO STOXX 50<sup>®</sup> du fait du mécanisme de plafonnement, en cas de remboursement anticipé ou lors du remboursement à l'échéance.
- Le souscripteur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement, qui peut être de 2, 4 ou 6 ans, sauf s'il décide de sortir du support aux conditions de marché. Un mécanisme de remboursement anticipé est activable automatiquement à l'issue de chacune des années 2 et 4.
- Le souscripteur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'indice EURO STOXX 50<sup>®</sup>.

## AVERTISSEMENT

- L'Instrument Financier décrit dans ce document (ci-après "l'Instrument Financier") est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie ou du contrat de capitalisation (ci-après le "Contrat"). Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat.
- Cette brochure ne constitue pas une offre de souscription au Contrat. Les conditions de souscription dudit Contrat et de fonctionnement de l'unité de compte sont détaillées dans les Conditions Générales valant Note d'Information. Lors de l'investissement sur l'Instrument Financier représentatif d'une unité de compte du Contrat, les souscripteurs doivent être conscients d'encourir, le cas échéant, le risque de recevoir une valeur de remboursement inférieure à celle de leur investissement.
- Cette brochure ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier sous-jacent, qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code Monétaire et Financier.
- La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarios, les souscripteurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.
- L'assureur du Contrat ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.
- La valorisation de Hedios Rendement 3 en cours de vie du support dépend de paramètres financiers complexes. Elle peut donc évoluer indépendamment de l'indice EURO STOXX 50<sup>®</sup>, connaître de fortes fluctuations (en particulier avant les dates d'évaluation biennales de l'indice si le cours de l'indice est proche de son cours initial ou avant la date d'évaluation finale si le cours de l'indice est proche de 60 % de son cours initial). Elle peut être inférieure à l'investissement initial. Le souscripteur est exposé à un éventuel défaut de l'émetteur et du garant (qui induit un risque sur le remboursement) ou à une dégradation de la qualité de crédit de l'émetteur et du garant (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit).
- L'EURO STOXX 50<sup>®</sup> ("l'Indice"), ainsi que ses marques, sont la propriété intellectuelle de Stoxx Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants (les "Concédants") et sont utilisés dans le cadre de licences. Stoxx et ses Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les titres basés sur l'Indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'Indice.

## PRINCIPALES CARACTERISTIQUES FINANCIERES

**Type**  
Instrument financier de droit français non garanti en capital à l'échéance

**Emetteur**  
Crédit Agricole Corporate & Investment Bank Financial Solutions

**Garant**  
Crédit Agricole Corporate & Investment Bank

**Devise**  
Euro

**Code ISIN**  
FR0010933432

**Sous-jacent**  
Indice EURO STOXX 50<sup>®</sup>

**Date d'évaluation initiale**  
10 décembre 2010

**Date d'échéance**  
22 décembre 2016

**Valeur nominale**  
1 coupure = 1.000 €

**Prix d'émission**  
100 % de la valeur nominale

**Dates d'évaluation intermédiaires**  
10 décembre 2012, 8 décembre 2014

**Date d'évaluation finale**  
8 décembre 2016

**Période de commercialisation**  
Les ordres doivent être transmis entre le 28 septembre 2010 et le 3 novembre 2010. Une possibilité de prolongation est prévue en fonction des conditions de marché permettant une réception des ordres jusqu'au 24 novembre 2010.

**Dates de remboursement anticipé**  
24 décembre 2012, 22 décembre 2014

**Marché secondaire**  
Liquidité quotidienne avec une fourchette achat/vente de 1 % dans des conditions normales de marché.

**Éligibilité**  
Contrats d'assurance vie ou de capitalisation

**Commission de souscription**  
Néant

**Règlement / Livraison**  
Euroclear France

## HEDIOS PATRIMOINE

SAS au capital entièrement libéré de 1.000.000 € – 7, rue de la Bourse 75002 Paris – Tel +33 (0) 1 53 45 98 00 – Fax +33 (0) 1 58 62 20 00 – contact@hedios.com  
Société de Courtage en Assurances enregistrée à l'ORIAS N° 07 005 142 – www.orias.fr